

# COMMUNE DE PAUDEX



## TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ REPRISE DE L'ÉNERGIE

PRIX 2024

Dans le cadre de l'obligation légale des Services industriels de Paudex (SIP) de reprendre l'énergie, la rétribution s'applique à l'énergie électrique refoulée sur le réseau de distribution de SIP par les installations de production d'énergie électrique qui y sont raccordées. Ces tarifs s'appliquent également aux regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP), ainsi qu'aux communautés d'autoconsommation (CA).

## RÉTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE REFOULÉE

Rétribution appliquée aux installations de production fonctionnant à partir d'une source d'origine renouvelable en fonction de la puissance installée.

<b>RENOUVELABLE</b> selon puissance installée
Inférieure à 500 kW, garanties d'origine incluses TVA incluse 8.1%
Supérieure à 500 kW et cas particuliers

ct/kWh
15.61
16.87
sur demande

### VALIDITÉ

Ces tarifs sont valables dès le 1er janvier 2024.

Le prix sans TVA fait foi pour l'établissement de la facture